

ELEVES SANS PAPIERS :
LE SE-UNSA DENONCE UNE TENTATIVE DE RECENSEMENT
INDIGNE DANS LES ECOLES DU HAUT-RHIN

Le SE-UNSA s'indigne du courriel (*) adressé par l'Inspection Académique du Haut-Rhin le 17 septembre aux directeurs d'école de ce département, leur demandant de recenser les élèves de familles sans papiers. Des numéros de téléphone et, sic, des remerciements concluaient ce message d'appel à la délation !!!

Le SE-UNSA rappelle que la mission première de l'Ecole publique française est d'accueillir tous les enfants, quelle que soit leur origine et la situation administrative de leurs parents. Cette conception républicaine d'un droit à l'éducation dû à tous les enfants est traduite dans la réglementation qui s'impose à tous les fonctionnaires de l'Education nationale.

Pour le SE-UNSA, ces pratiques indignes sont inacceptables. Le syndicat se réjouit que les protestations immédiates de la communauté éducative et de ses organisations locales aient conduit l'Inspecteur d'académie à annuler son message.

Il espère que cet acte relève d'un dérapage individuel et qu'il restera isolé. Le SE-UNSA appelle tous les enseignants à la vigilance en poursuivant leur mission républicaine d'éducation et de protection de tous les enfants.

(*) « Avez-vous connaissance de scolarisation d'enfants « sans papiers » dans votre établissement ? Dans l'affirmative veuillez nous le faire savoir dans la journée par e-mail ou par téléphone ».

Paris, le 19 Septembre 2007

Luc BERILLE
Secrétaire Général du
SE-UNSA